

A l'attention de tous les investisseurs de ERC

Mesdames, Messieurs,

Il nous revient des rumeurs potentiellement dangereuses pour la société ERC, et inquiétantes tant par le manque de fondement qui les caractérisent, que par l'ampleur qu'elles prennent.

Quelle(s) qu'en soi(en)t leur(s) source(s), nous vous conseillons de n'ajouter foi qu'à des faits avérés, et non à de simples déclarations qu'il convient d'entendre avec la plus extrême prudence dès lors que la véritable motivation vous échappe peut-être.

Si des informations provenant d'une source étrangère à l'organe de direction de ERC, seul habilité à apporter des réponses légitimes au nom de la société ERC, suscitaient chez vous des interrogations, vous êtes respectueusement prié(e)s d'adresser vos questions aux instances de la société qui vous répondront dans les meilleurs délais possibles.

Il est utile de rappeler qu'en tant qu'investisseur vous avez des droits, mais aussi des devoirs.

La société ERC a, comme priorité, le respect et la protection de ces droits, et au nom de ce principe, de prendre toutes les mesures conservatoires à leur préservation, notamment à l'encontre de propos diffamatoires et d'accusations mensongères de quelle que provenance que ce soit.

A preuve :

- ERC fonctionne suivant le prescrit légal du Code des Sociétés et Associations
- ERC va même plus loin, puisque les comptes sont vérifiés par un commissaire aux comptes (Réviseur indépendant), obligation réservée aux entreprises cotées

Dans une communication séparée, sont repris les différents stades déjà atteints, et les objectifs à atteindre.

Les projets en cours de négociation/réalisation témoignent de la volonté de la direction de trouver des solutions en vue d'acquérir une indépendance financière par diversification des sources de financements sans dilution du capital. Cette stratégie, approuvée par le Conseil d'Administration, est innovante et créative et a pour but unique de répondre aux 2 préoccupations majeures des investisseurs que sont la préservation des investissements consentis, et le rendement attendu une fois l'objectif ultime atteint : la commercialisation du Gliovac.

Une mauvaise appréciation ou une interprétation erronée basée sur des informations non objectivement justifiées, serait des plus préjudiciable à la réalisation des objectifs, et concrètement au détriment de tous les investisseurs.

Nous restons à votre écoute.

Respectueusement,

Le Conseil d'Administration d'ERC